

# Jeudi 23 juin au lundi 27 juin 2022

## Padoue – Venise :

### mini-croisière sur la Brenta parmi les villas vénitiennes

\*\*\*\*\*

## Biennale d'art contemporain de Venise



### Padoue

Notre prochaine escapade en Vénétie, débutera à Padoue. Située à 40 km de Venise, cette ville offre un centre historique riche en palais, églises et ruelles animées. Parmi un des plus grands chefs-d'œuvre, nous ne manquerons de visiter la basilique pontificale Saint-Antoine, achevée à la fin du XIIIe siècle. Padoue est également célèbre pour son université fondée en 1222, qui a accueilli comme professeurs : Nicolas Copernic ou encore Galileo Galilei.

Une visite originale en compagnie de notre guide Alessandra

### Le Burchiello

Le lendemain, nous embarquerons pour une mini-croisière qui nous emmènera le temps d'une journée de Padoue à Venise. A l'époque, le Burchiello était un bateau à passagers en bois utilisé par les nobles vénitiens pour rejoindre leurs villas à la campagne durant l'été.



Au programme de cette journée, sont prévues des visites des intérieurs de certaines villas, dont la Villa Foscari réalisée par Andrea Palladio, architecte de la Renaissance italienne, né à Padoue. Il édifia de nombreuses villas en Vénétie, reconnaissables à leur style géométrique. Un voyage hors du temps mêlant histoire, culture et art.

L'arrivée dans le bassin de San Marco nous offrira un moment inoubliable !

## Biennale d'art contemporain

Le séjour se poursuit à Venise avec la Biennale d'art contemporain. Le thème retenu est « il latte dei Sogni », le lait des rêves, tiré du livre pour enfants de Leonora Carrington. Ce titre évocateur nous emmène dans des histoires fantastiques avec des personnages qui se transforment constamment.

L'artiste Latif Echakhch représente la Suisse lors de cette Biennale. Le projet «The Concert» a été conçu et réalisé en collaboration avec le percussionniste et compositeur Alexandre Babel ainsi que le curateur Francesco Stocchi.



## Luisa Conventi « Perle Veneziane »



Les premières perles de verre sont apparues vers le 3<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., en Mésopotamie. Au XII<sup>e</sup> siècle, Venise possédait de nombreuses manufactures de perles. Vers les années 1500, les maîtres verriers sont contraints de quitter Venise et s'installent sur l'île de Murano. Dès lors, la tradition de création de perles au chalumeau est restée dans les mains des verriers spécialisés. Vous voulez en savoir plus ? Rendez-vous pris chez Luisa Conventi qui nous dévoilera l'histoire des perles vénitienes et son savoir-faire tant dans la création de bijoux fantaisie que d'accessoires pour ceinture, sacs, etc. grâce à une inventivité sans limites. Un artisanat, qui depuis décembre 2020, figure au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

## Maître Tisserand – Luigi Bevilacqua

Installée à Venise depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la maison Luigi Bevilacqua est une référence dans le monde du tissu italien. La tradition et l'héritage ne sont pas des vains mots, puisque, en effet, l'atelier utilise les techniques de l'époque sur des métiers à tisser datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. La maison Bevilacqua continue de transmettre son savoir-faire avec la cinquième génération de tisserand. Une visite haute en couleur nous attend.



## PROGRAMME

### Jeudi 23 juin 2022 - Padoue

- Arrivée individuelle à Padoue et installation à l'hôtel Patavium
- Visite guidée de la ville
- Dîner en commun

### Vendredi 24 juin 2022 - Padoue-Venise

- Croisière sur la Brenda avec départ de Padoue et arrivée à Venise
- Déjeuner en commun sur le parcours
- Installation à Venise à la Domus Ciliota
- Soirée libre

### Samedi 25 juin 2022 - Venise

- Visite guidée de la Biennale d'art contemporain (Giardini)
- Déjeuner libre sur place
- Visite guidée chez Luisa Conventi, atelier-musée de « perle veneziane »
- Retour à l'hôtel et soirée libre

### Dimanche 26 juin 2022 - Venise

- Visite guidée de la Biennale d'art contemporain (Arsenale)
- Déjeuner libre sur place
- Après-midi libre
- Dîner en commun

### Lundi 27 juin 2022 - Venise

- Visite guidée chez le Maître Tisserand Luigi Bevilacqua
- Cocktail de départ
- Après-midi libre. Fin du séjour organisé

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Renseignements et contact

Pour toute information complémentaire, contacter Grapheo

Rita Schyrr – [rita.schyrr@grapheo.ch](mailto:rita.schyrr@grapheo.ch) – mobile : +41 79 474 57 03

### Déplacement

Nous laissons à chaque participant le soin d'organiser son déplacement jusqu'à Padoue et le retour depuis Venise.

**Ne prenez pas votre billet de train ou d'avion avant d'avoir reçu une confirmation de notre part.**

### Déplacements sur place

Nous nous déplacerons à pied et en vaporetto.

### Logement

Nous logerons à Padoue : Hôtel Patavium, Via Beato Pellegrino 106, Padoue

A Venise : Domus Ciliota, Calle delle Muneghe, San Marco 2976, Venise (à proximité du Campo Santo Stefano)

### Assurance et responsabilité civile

Grapheo décline toute responsabilité en cas de vol, de dégâts, d'accident ou autre dommage. Il est vivement recommandé aux participants de contracter à titre personnel une assurance accidents, annulation et responsabilité civile.

### Inscriptions

Le nombre de participants est limité à 14 personnes (+2 accompagnantes) afin d'offrir à chacun un séjour agréable et des conditions de visite idéales. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et selon les disponibilités des chambres (individuelles ou twin).

### Prix et prestations

Prix par personne en chambre individuelle CHF 1'310.-

Prix par personne en chambre double CHF 1'190.-

Ce prix comprend le logement et le petit-déjeuner à l'hôtel Patavium (Padoue), et au Domus Ciliota (Venise) la mini-croisière sur la Brenta, les quatre nuits, la taxe de séjour, les prestations de nos guides confirmés, l'accompagnement Grapheo, les repas (sans les boissons alcoolisées), les déplacements en vaporetto et visites selon le programme établi.

Ne sont pas compris : le vol / le train, les assurances RC et annulation, les repas libres, les dépenses personnelles et les pourboires.

## Conditions de paiement

A réception du bulletin d'inscription, nous vous ferons parvenir une facture payable comme suit :

- acompte de CHF 300.- à réception de la facture
- solde au plus tard le 20 mai 2022

## Conditions d'annulation

**L'acompte n'est pas remboursable.** En cas d'annulation, à notifier par courrier postal, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent :

- de l'inscription à 30 jours du départ 50 % du coût du voyage
- de 29 jours à 8 jours du départ 75 % du coût du voyage
- moins de 7 jours du départ 100 % du coût du voyage

Programme sous réserve de modifications.